



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Modèles de production de jeunes bovins à engraisser

Georges Liénard, D. Deudon

Citer ce document / Cite this document :

Liénard Georges, Deudon D. Modèles de production de jeunes bovins à engraisser. In: Économie rurale. N°85, 1970. pp. 85-93;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2117>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_85_1_2117

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Devant l'amélioration et la spécialisation de la production laitière, il est nécessaire d'étudier les possibilités d'augmentation de la production de viande de gros bovins avec des troupeaux ne livrant pas de lait sur le marché. Est-il possible d'envisager des troupeaux spécialisés en production de « maigre » ? Nous étudions en liaison avec les zootechniciens l'intérêt économique des améliorations techniques envisageables dans l'exploitation agricole, et souhaitons déterminer les systèmes de production les plus adaptés.

Un premier modèle a été construit pour l'Aubrac. En exploitation de grande dimension, entièrement herbagère, disposant de surfaces d'estive, le système de production est à base de production de «maigre». La surface de montagne optimum se situe entre 50 et 100 % de la surface fourragère de base. L'engraissement d'une partie des élèves est concevable lorsque le prix des céréales diminue ou que la culture en est possible, ou lorsque la main-d'œuvre est importante. Le nombre de veaux sevrés par vache nourrie est le facteur zootechnique qui a l'influence économique la plus grande. Avec un taux de sevrage élevé, le système d'élevage est « rajeuni » et l'orientation vers le maigre confirmée. Grande structure, maîtrise du taux de sevrage et régularisation des cours du « maigre » sont les conditions indispensables de la spécialisation vers la production de jeunes bovins destinés à l'engraissement.

Abstract

Faced with the improvements and specialisation in milk production, one must study the possibilities of an increase in beef production with herds which do not market milk. Is it possible to envisage herds specialised in the production of « lean » meat ? In collaboration with zootechnicians we are studying the economic advantages of possible technical improvements on the level of the farm, and hope to determine the best adapted production systems.

A first model was built for Aubrac. On large-sized grass-growing farms, with summer pastures, the production system is basically that of lean meat. The optimal area of mountain pasture required is between 50 and 100 % of the basic grass-producing area. The fattening of a certain number of steers is possible when the price of cereals decreases or when they can be grown the labour force is sufficiently great. The number of weaned calves per cow is the zootechnical factor having the greatest economic influence. With a high weaning rate, the stock-raising system is made « younger » and more firmly directed towards lean meat.

Large scale farms, control of the weaning rate and the régularisation of the selling price of « lean meat » : such are the conditions necessary for specialisation toward the production of calves intended for fattening.

MODELES DE PRODUCTION DE JEUNES BOVINS A ENGRAISSER *

par G. LIENARD

INRA, Theix

et D. DEUDON

Ingénieur à la SOMIVAL

Devant l'amélioration et la spécialisation de la production laitière, il est nécessaire d'étudier les possibilités d'augmentation de la production de viande de gros bovins avec des troupeaux ne livrant pas de lait sur le marché. Est-il possible d'envisager des troupeaux spécialisés en production de « maigre » ? Nous étudions en liaison avec les zootechniciens l'intérêt économique des améliorations techniques envisageables dans l'exploitation agricole, et souhaitons déterminer les systèmes de production les plus adaptés.

Une premier modèle a été construit pour l'Aubrac. En exploitation de grande dimension, entièrement herbagère, disposant de surfaces d'estive, le système de production est à base de production de « maigre ». La surface de montagne optimum se situe entre 50 et 100 % de la surface fourragère de base. L'engraissement d'une partie des élèves est concevable lorsque le prix des céréales diminue ou que la culture en est possible, ou lorsque la main-d'œuvre est importante. Le nombre de veaux sevrés par vache nourrie est le facteur zootechnique qui a l'influence économique la plus grande. Avec un taux de sevrage élevé, le système d'élevage est « rajeuni » et l'orientation vers le maigre confirmée.

Grande structure, maîtrise du taux de sevrage et régularisation des cours du « maigre » sont les conditions indispensables de la spécialisation vers la production de jeunes bovins destinés à l'engraissement.

Production models of young cattle for fattening

Faced with the improvements and specialisation in milk production, one must study the possibilities of an increase in beef production with herds which do not market milk. Is it possible to envisage herds specialised in the production of « lean » meat ? In collaboration with zootechnicians we are studying the economic advantages of possible technical improvements on the level of the farm, and hope to determine the best adapted production systems.

A first model was built for Aubrac. On large-sized grass-growing farms, with summer pastures, the production system is basically that of lean meat. The optimal area of mountain pasture required is between 50 and 100 % of the basic grass-producing area. The fattening of a certain number of steers is possible when the price of cereals decreases or when they can be grown the labour force is sufficiently great. The number of weaned calves per cow is the zootechnical factor having the greatest economic influence. With a high weaning rate, the stock-raising system is made « younger » and more firmly directed towards lean meat.

Large scale farms, control of the weaning rate and the regularisation of the selling price of « lean meat » : such are the conditions necessary for specialisation toward the production of calves intended for fattening.

Il semble nécessaire d'augmenter la production de viande bovine sans augmenter parallèlement la production laitière. Or l'amélioration de la conduite des troupeaux laitiers permet de produire davantage de lait avec moins de vaches, donc moins de veaux. Cette constatation conduit à repenser les problèmes

que soulève la production de viande de gros bovins dans des systèmes d'élevage où il n'est pas livré de lait sur le marché. Cette production de viande sans collecte de lait se fait déjà dans les troupeaux de race à viande spécialisées (charolais, limousins par exemple). Elle peut également se concevoir avec

* Etude présentée à la réunion de décembre 1969 de l'Association Française de Zootechnie.

des troupeaux de races peu laitières (comme l'Aubrac ou la Garonnaise), en croisement industriel, voire avec des troupeaux laitiers dont le niveau de production reste moyen, également en croisement industriel. Dans tous les cas, certaines techniques de production et surtout les systèmes de production restent à préciser. En particulier est-il concevable de s'orienter, dans les zones herbagères notamment, vers des troupeaux spécialisés dans la production de jeunes bovins à engraisser, de « maigre », la finition pouvant être effectuée dans des zones où les aliments d'engraissement sont disponibles en plus grande quantité et à meilleur coût ?

Parallèlement aux travaux entrepris sur ces thèmes par les zootechniciens de l'I.N.R.A. et en particulier M. Petit et C. Béranger, du C.R.Z.V. de Theix, il a paru nécessaire d'engager avec eux une recherche économique concertée, celle-ci ayant pour but :

— d'analyser les conditions techniques et économiques du développement de ce mode de production, afin de dégager, si cela est possible les systèmes d'élevage les plus cohérents,

— de préciser les conditions de rentabilité des divers progrès techniques déjà acquis ou ceux sur lesquels des recherches restent à faire, afin de dégager des priorités économiques dans l'orientation de ces recherches.

Ces études font partie de l'ensemble des travaux sur l'offre de viande entreprise avec l'équipe de Michel Petit, professeur d'Economie Rurale à l'E.N.S.A.A. de Dijon.

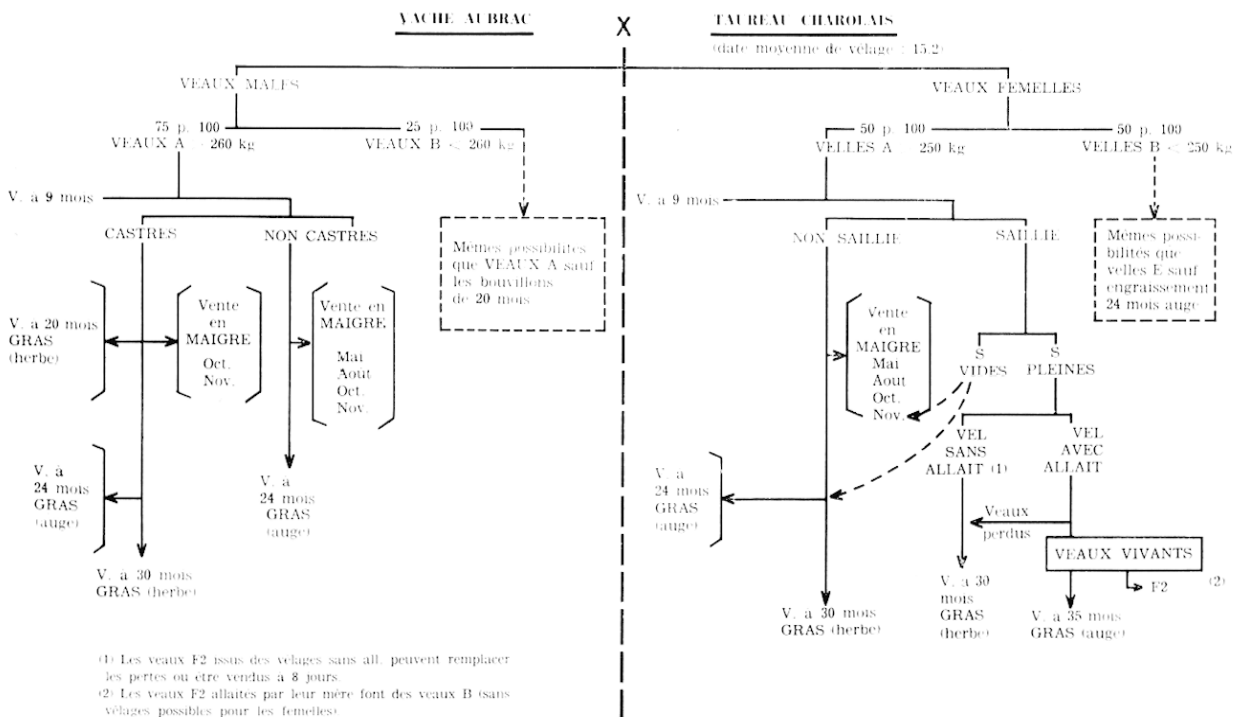
Il s'agit au départ d'étudier, en elle-même, la production de ces troupeaux spécialisés, pour « l'optimiser », avant de la mettre en comparaison avec d'autres productions possibles. Il est en effet inutile dans les conditions économiques actuelles de comparer une production de viande mal conduite avec d'autres productions dont les techniques sont « au point » depuis longtemps. La méthode suivie consiste à construire des modèles d'exploitations de gros où sont introduits, à côté des techniques de productions actuelles des éleveurs, les progrès zootechniques envisageables, soit à la suite d'expériences déjà faites, soit comme hypothèse de travail des zootechniciens. Les références nécessaires déjà connues ou « futuristes » sont élaborées par les zootechniciens eux-mêmes, C. Béranger et M. Petit. Ces références sont revues périodiquement au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux.

Ces études sont conduites dans le cadre de plusieurs régions herbagères à potentialités différentes, mais où la production fourragère est largement dominante, avec les races actuellement présentes dans ces régions.

Nous nous sommes placés d'emblée dans le cadre d'exploitations de grande dimension car il est évi-

TABLEAU 1

MODELE AUBRAC (Système amélioré)
Ensemble de choix possibles



(1) Les veaux F2 issus des vêlages sans all. peuvent remplacer les pertes ou être vendus à 8 jours.
 (2) Les veaux F2 allaités par leur mère font des veaux B (sans vêlages possibles pour les femelles).

dent que ce type de troupeau relativement extensif exige de grandes structures. L'influence des structures peut cependant être étudiée par la suite. Le nombre de contraintes est réduit au minimum, afin de rester le plus général possible. Ceci peut permettre ultérieurement l'étude de différentes situations particulières.

Les études les plus avancées, celles par lesquelles nous avons commencé, portent sur une région volcanique d'altitude, l'Aubrac. Dans cette région en effet, ces dernières années, on trouvait une des productions de « maigre » les plus caractéristiques. Ceci tient à la proximité d'importantes surfaces d'estive et surtout à l'excellente organisation réalisée autour de la Coopérative d'Élevage du Massif Central. Cette région, représentative des zones herbagères à courte saison végétative et à potentiel fourrager moyen, est relativement homogène, ce qui pour une première étude est un avantage. Surtout pour cette zone et cette race, un nombre important de références techniques sont disponibles grâce, d'une part au travail commencé de longue date dans cette région par les zootechniciens de la Station de l'Élevage (1), d'autre part au réseau d'observations techniques mis en place depuis quatre ans par la SOMIVAL et par l'I.T.E.B. (MM. Lauras et Matray), en liaison avec la Maison de l'Élevage de l'Aveyron. Ce modèle, dont l'exploitation est en cours nous fournit donc un certain nombre de résultats.

Présentation du modèle AUBRAC

Nous avons pris comme support une exploitation de 100 ha de surface de base, à laquelle nous avons adjoint une montagne de 70 ha (surface moyenne des montagnes de la zone d'après la R.C.P. Aubrac). La surface de base, 100 % herbagère au départ, se répartit entre des pâtures, ou « devezes » (40 %), des prés de fauche et des prairies temporaires (pour celles-ci, dans la limite de 15 % de la S.A.U. de base).

Le troupeau étudié est constitué de vaches mères Aubrac, conduites en croisement industriel Charolais. Nous lui avons offert une gamme de productions possibles assez étendue (voir tableau 1). Pour les mâles (castrés ou non) et pour les femelles, vente en « maigre » 6, 9, 15 et 20 mois, engraissement à l'auge à 24 mois et à l'herbe à 30 mois. Pour les mâles les plus lourds au sevrage, possibilité d'en faire des bouvillons engraisés à l'herbe avec distribution de céréales et vendus à 20 mois. Pour les femelles, possibilité de vêler à 2 ans, avec

ou sans allaitement du veau. Le renouvellement du troupeau est assuré par achat de bourrettes ou de doublonnes de race pure au printemps ou à l'automne. L'utilisation de la montagne est possible par les couples mères-vaux jusqu'à 9 mois, par les mâles castrés le 2^{me} été, entre 15 et 18 mois, et par les bœufs de 28-30 mois qui peuvent ainsi être « finis » soit en montagne, soit sur l'exploitation. Les femelles de renouvellement peuvent également y monter.

Nous avons admis dans cette première étude que l'intensification fourragère est très moyenne, afin de rester au départ proche des conditions d'un grand nombre d'exploitants.

Principaux résultats

1) Les systèmes de base

Les prix de la campagne 1967-1968 sont utilisés comme référence : 3,60 F le kg vif pour un veau mâle de 9 mois (1).

Avec ces prix et avec un libre recrutement de main-d'œuvre salariée permanente et temporaire s'ajoutant au chef d'exploitation, la solution optimale est en grande partie à base de production d'animaux « maigres ».

— Pour les mâles les plus lourds au sevrage, les ventes en « maigre » à 9 et 20 mois coexistent dans la solution optimale. Pour les mâles les plus légers, l'engraissement à l'herbe à 30 mois apparaît le plus intéressant parce qu'ils peuvent utiliser la montagne, mais leur vente en « maigre » de 20 mois est très proche de l'optimum. L'engraissement à l'auge à 24 mois est, pour les mâles, l'activité la moins intéressante.

— Pour les femelles croisées, les ventes en « maigre » à 20 ou 9 mois sont les activités les plus intéressantes. Le vêlage à 2 ans, sans allaitement, n'apparaît que pour produire les veaux nécessaires au remplacement des pertes. Cependant, une légère augmentation du prix du veau de 8 jours (passant dans la conjoncture 67-68 de 250 à 300 F, ce qui est une augmentation importante en valeur relative, mais faible en valeur absolue) rendrait attractif le vêlage sans allaitement de toutes les génisses lourdes. Au prix de 350 F, le vêlage à 2 ans sans allaitement de toutes les génisses croisées rentre dans la solution optimale. Ceci montre, s'il en est besoin, l'intérêt d'une race qui serait capable de valoriser elle-même par un double allaitement, ce veau supplémentaire produit sur place. Ces résultats montrent également qu'il serait possible de développer ces vêlages à deux ans sans allaitement, généra-

(1) Dans le cadre d'une recherche coopérative sur programme du C.N.R.S.E.C.P. Aubrac.

(2) L'actualisation des résultats avec les prix 1969 est en cours.

Influence de la surface de montagne
(avec 100 ha de S.A.U. de base)

REF

Surface montagne (ha)	0	50	70	100	130	150	200
1) Sans prise en pension possible							
Surface montagne utilisée (ha)	0	50	70	100	128,2	128,2	128,2
MARGE BRUTE — Indice	81	96	100	104	105	105	105
REV. ENTREPRENEUR — Indice	66	96	100	105	102	100	92
Nombre de femelles vêlant avec allaitement	72,9	77,8	77,2	88,7	96,2	Identique à	
Indice	91	97	100	115	125	130 ha	
Destination des veaux (♂ + ♀) en p. 100 du total des veaux sevrés :							
● Vente 9 mois	87,5	50,2	36,8	27,7	44,7		
● Vente 18-20 mois	0	28,1	41,4	70,2	55,3		
● Vente + de 2 ans	12,5	21,7	21,8	2,1	0		
2) Avec prise en pension possible							
Surface montagne utilisée	—	100	100	100	100	100	100
p. 100 occupé par les pensions	—	0	0	10	31	41	59
MARGE BRUTE — Indice				104	108	111	117
REV. ENTREPRENEUR — Indice				106	111	114	122
Nombre de vaches vêlant avec allaitement.				80,3	79,5	79,0	77,7
Indice				104	103	102,5	100,3
Destination des veaux (♂ + ♀) en p. 100 du total des veaux sevrés :							
● Vente 9 mois				26,4	26,7	26,9	27,4
● Vente 18-20 mois				55,6	55,1	54,8	54,0
● Vente > 2 ans				18,0	18,2	18,3	18,5

PAS DE PRISE EN PENSION
identique aux
résultats ci-dessus

teurs de « seconds veaux », grâce à une incitation économique appropriée et surtout grâce à une organisation permettant de « récupérer » les veaux en surnombre dans les exploitations.

En première conclusion, il est apparu qu'il y avait à l'intérieur de l'option de production de jeunes bovins à engraisser et pour une *charge globale de cheptel donnée*, un grand nombre de combinaisons productives possibles, très proches les unes des autres sur le plan économique. Il y a en effet substitution des animaux les uns aux autres. Le capital cheptel nécessaire reste d'ailleurs du même ordre de grandeur dans les différents systèmes possibles. La combinaison optimale dépend des rapports de prix des différentes catégories d'animaux et des contraintes propres à chaque entreprise (main-d'œuvre, bâtiments, etc...). A l'inverse, on peut constater qu'en période de stabilité des cours (comme celle que nous connaissions il y a deux ans) l'échelle des prix s'ajuste pour assurer le maintien de l'offre sur le marché des différentes catégories d'animaux qui permettent aux éleveurs d'obtenir des revenus équivalents.

2) Influence de la surface de montagne disponible

Le tableau 2 montre l'influence de variables exogènes sur le système de production, en particulier, l'influence de l'importance de la montagne sur le système de production et le revenu, avec ou sans la possibilité de prendre en complément des animaux en pension. Cette étude peut d'ailleurs s'interpréter comme une étude de l'influence du *chargement* propre de la montagne sur le système de production. Lorsque la prise en pension n'est pas possible, la surface de montagne maximum utilisée plafonne à 128 ha. Sans montagne, le revenu est nettement réduit (marge brute diminuée de 20 %, revenu de l'entrepreneur réduit de près d'un tiers) et la majorité des veaux mâles et femelles sont vendus à 9 mois, afin de permettre l'entretien du maximum de vaches. Seuls les mâles légers au sevrage (B) sont engraisés à l'herbe à 30 mois. Lorsque la surface de montagne augmente, le nombre de vaches croît légèrement mais il y a net accroissement du nombre d'animaux vendus en « maigre » de 20 mois (une partie, les mâles, allant en montagne). Lorsque la surface augmente au maximum, un nouvel équilibre se crée autour des ressources en foin, qui deviennent le facteur limitant. Ceci oblige, en contrepartie d'un nombre maximum de mères, à rajeunir l'âge de vente à 9 et 20 mois. A partir de 50 ha de montagne, le revenu de l'entrepreneur, déduction faite des charges foncières de la montagne, augmente relativement peu, ce qui permet de situer l'optimum de surface de montagne entre 50 et 100 % de la S.A.U. de base.

Lorsque la prise en pension est possible, celle-ci commence entre 70 et 100 ha et elle permet de sta-

biliser le système de production à une combinaison très proche de celle déjà décrite pour le système de référence de 70 ha.

3) Place de l'engraissement à l'auge

Cette question est importante pour le choix d'une orientation régionale dans le cadre de l'économie nationale. Avec le niveau d'intensification fourragère moyen retenu, l'engraissement à l'auge n'apparaît que lorsque la main-d'œuvre augmente (tableau 3, étude de la densité de main-d'œuvre) ou lorsque le prix de l'orge diminue (tableau 4) ou lorsque la culture de l'orge est introduite dans le modèle. C'est alors l'engraissement des femelles de 24 mois qui apparaît en premier lieu, ce qui rejoint la tendance actuelle de certains éleveurs du Nord Aveyron produisant des céréales. L'engraissement à l'auge des mâles de 24 mois n'apparaît que lorsqu'il y a net excédent de main-d'œuvre. Il sera nécessaire d'étudier l'influence du niveau d'intensification fourragère possible. Ces conclusions seraient cependant renforcées dans la conjoncture de prix actuels puisque le « maigre » a été revalorisé par rapport au « gras ».

En revanche, il est intéressant de noter que lorsque le prix de l'orge se situe à 0,35 F la production de bouillons engraisés au pâturage avec des céréales en supplément, et vendus à 20 mois, apparaît dans la solution optimale, en se substituant, à l'engraissement des femelles de 24 mois. En cas d'hypothèse d'une réduction plus forte du prix de l'orge, il y a coexistence de ces deux types d'engraissement auxquels les autres productions sont subordonnées. L'intérêt de ce type d'animal s'explique par sa faible exigence en foin et en main-d'œuvre hivernale. Il apparaît donc intéressant de poursuivre la mise au point de cette technique de production.

4) Influence de quelques facteurs zootechniques

Parmi les variables zootechniques dont nous avons étudié l'influence, le nombre de veaux sevrés par vache nourrie est le facteur essentiel de la détermination du revenu (tableau 5). Et nous n'avons pas tenu compte dans les calculs effectués, des autres séquelles entraînées par la mortalité des veaux par exemple, comme les chutes de croissance, la mauvaise présentation des veaux à l'automne, l'augmentation des frais vétérinaires, etc...

En outre, et ceci est assez important à considérer, le nombre de veaux sevrés commande le choix du système de production. Lorsque le nombre de veaux sevrés diminue, il y a tendance à réduire le nombre de mères et à augmenter l'âge de vente des élèves. Le cycle s'allonge : les mâles sont engraisés à l'herbe à 30 mois, les femelles sont conservées soit pour être engraisées à l'herbe à 30 mois, soit pour vêler à 2 ans. Nous nous rapprochons ainsi d'un

Influence de la densité de main-d'œuvre
(sur 100 ha de S.A.U. de base et 70 ha de montagne)

Avec prise en pension possible

REF

Main-d'œuvre permanente - (1) Nb ..	FIXEE 3	FIXEE 3	libre (3,4)	libre (3,4)	FIXEE 4	FIXEE 4
Main-d'œuvre temporaire - Nb	FIXEE 0	libre (0,6)	FIXEE 0	libre (0,9)	libre (0,53)	FIXEE 0
Proportion de surface de montagne occupée par les animaux pris en pension (p. 100)	49	46	38	0	0	6,6
MARGE BRUTE — Indice	89,5	98	91,5	100	93	89,5
REV. ENTREPRENEUR — Indice ..	75	95,5	79	100	82	75
Nombre de femelles allaitantes	67,7	76,9	72,4	77,2	79,7	85,0
Indice	88	99,5	94	100	103	110
Destination des veaux (en p. 100 du total sevré, par sexe) :						
● MALES (A + B)						
● Vente 9 mois	75 (A)	75 (A)	75 (A)	42 (A)	33,5 (A)	67 (A)
● Vente à 18-20 mois maigre (C).	0	0	0	33 (A)	0	33 (A, B)
● Vente à 24 mois, gras (C) (Au).	0	0	0	0	63,5 (A, B)	0
● Vente à 30 mois, gras (C) (H).	25 (B)	25 (B)	25 (B)	25 (B)	0	0
● FEMELLES (A + B)						
● Vente 9 mois	50 (A)	50 (A)	36 (A)	31 (A)	50 (A)	32 (A)
● Vente à 18-20 mois, maigre	35 (B)	50 (B)	46 (B)	50 (B)	35 (B)	50 (B)
● Vente à 24 mois, gras (Au)	0	0	0	4 (A)	0	4 (A)
● Vente à 30 mois, gras (H)	0	0	3 (A)	0	0	0
● Vêlage sans allaitement (30 mois, gras. H)	15 (B)	0	15 (A)	15 (A)	15 (B)	14 (A)
(C) Castré.						
(Au) Engraissement à l'auge.						
(H) Engraissement à l'herbe.						
(1) Dont le chef d'exploitation compté pour 1, le reste étant de la main-d'œuvre salariée.						

Influence du prix de l'orge sur le revenu et le système de production

(sur 100 ha de S.A.U. de base et 70 ha de montagne)

PRIX DE L'ORGE F/Q	20	25	30	35	40	45	50
MARGE BRUTE, indice (1)	112	109	105	102	100,5	99	98
REV. ENTREPRENEUR, indice	127	119	112	105	101	99	96
Nombre de vaches	77,0	74,8	79,4	72,6	77,2	80,9	81,9
Indice	100	97	103	94	100	105	106
Destination des veaux (en p. 100 du nombre de veaux sevrés par sexe et catégorie)							
● Mâles A :							
● Vente à 9 mois	0	0	0	60	56	50	48
● Vente à 20 mois (C) maigre	0	0	0	0	44	50	52
● Vente à 20 mois (C) gras (H)	100	100	100	40	0	0	0
● Mâles B :							
Vente à 9 mois	0	0	0	0	0	0	0
Vente à 20 mois (C) maigre	50	0	0	0	0	0	0
Vente à 30 mois (C) gras (H)	50	100	100	100	100	100	100
Femelles A :							
Vente à 9 mois	0	0	100	0	63	91	100
Vente à 20 mois, maigre	0	0	0	0	0	2	0
Vente à 24 mois, gras (Au)	100	100	0	70	7	0	0
Vêlage sans allaitement (30 mois, gras (H)	0	0	0	30	30	7	0
Femelles B :							
Vente 9 mois	100	99	15	0	0	0	0
Vente 20 mois, maigre	0	1	85	100	100	100	100
(C) Castrés. (Au) Engraissement à l'auge. (H) Engraissement à l'herbe. (1) Le système de référence a pour prix de l'orge 42 F/q.							

Influence du nombre de veaux sevrés par vache nourrie sur le revenu et le système de production

REF

Nombre de veaux sevrés par vache adulte nourrie	1,09	1,04	0,975	0,926	0,878	0,829
Indice	105	100	94	89	84	80
1) Sans prise en pension possible						
MARGE BRUTE — Indice	107	100	94	87	81,5	76,5
REV. ENTREPRENEUR — Indice....	119	100	85	69	59	47
Nombre de femelles allaitantes	92	77,2	81,8	72,4	69,1	60,8
Indice	119	100	106	94	89	78
Nombre de veaux sevrés par exploitation						
Indice	125	100	99,5	84	78	65
Destination des veaux (♂ + ♀) en p. 100 du nombre total de veaux sevrés :						
Vente à 9 mois	61	36,8	41,2	27,0	12,7	0
Vente à 18-20 mois	39	41,4	43,3	27,0	20,8	17,3
Vente à plus de 2 ans	0	21,8	15,5	46,0	66,5	82,7
2) Avec prise en pension possible						
MARGE BRUTE — Indice					82	77
REV. ENTREPRENEUR — Indice....					56	44
Surface de montagne consacrée aux animaux pris en pension, en p.100					16	26
Nombre de femelles allaitantes					57	56
Indice					74,5	72
Nombre de veaux sevrés par exploitation						
Indice					65	60
Destination des veaux (♂ + ♀) en p. 100 du nombre total de veaux sevrés :						
Vente à 9 mois					0	0
Vente à 18-20 mois					18	17,5
Vente à plus de 2 ans					82	82,5

PAS DE PRISE EN PENSION IDENTIQUE
AUX RESULTATS CI-DESSUS

système Charolais traditionnel dont on peut de ce fait comprendre les raisons économiques. Cela reste évidemment à confirmer. A l'inverse, lorsqu'augmente légèrement le taux de sevrage, préfigurant les naissances gemellaires ou tout au moins l'adoption partielle d'un second veau, la tendance est inverse : on rajeuit l'âge de vente des élèves. On voit ainsi par ces exemples que le facteur déterminant du système est bien le niveau de rendement en veau sevré du facteur fixe que représente l'entretien d'une vache pendant un an.

Ceci montre l'intérêt des recherches orientées vers l'adoption d'un second veau, en particulier par des vaches plus laitières capables de le nourrir plus facilement (Salers, races laitières ou produits de croisement).

D'autres facteurs ont pu être étudiés comme l'importance dans ce système extensif du niveau de consommation en concentré, en particulier des vaches mères, qui influence directement le revenu... Il est certain qu'une meilleure connaissance des relations entre niveau des apports en concentré et niveau des performances apparaît indispensable pour l'amélioration économique d'un tel système d'élevage.

5) Comparaison avec d'autres productions

Nous n'avons pas, à cette phase de l'étude, fait de véritable comparaison entre cette production et les autres productions possibles dans un tel milieu, puisque ce n'était pas notre premier objectif. Nous avons cependant tenté une première comparaison sommaire avec la production laitière. Dans la classe d'exploitation étudiée, où la main-d'œuvre est essentiellement salariée, et dans l'hypothèse d'une intensification fourragère peu poussée, une production laitière était presque concurrentielle avec la production de viande, dans l'état des prix 1967-68. En effet, des vaches de race laitière produisant 2.700 litres par an et conduites dans les mêmes conditions de stabulation que les Aubracs, apparaissent dans les solutions optimales pour un prix du lait situé entre 0,45 F et 0,50 F. Ce seuil est abaissé à 0,41 F avec des vaches à 3.700 litres (mais en supposant qu'elles utilisent les mêmes fourrages que les Aubracs ou les vaches à 2.700 litres, ce qui n'est qu'une première approximation). On comprend donc que pour des exploitations plus petites, où la main-d'œuvre familiale est relativement plus élevée, l'augmentation du prix du « maigre » soit absolument nécessaire pour permettre son maintien face à une production laitière probablement mieux capable de valoriser une éventuelle intensification fourragère. Ceci justifie amplement les efforts d'organi-

sation de cette production et le soutien financier qui lui a été apporté par l'intermédiaire des primes de FORMA, mises en place par la SOMIVAL depuis 18 mois.

CONCLUSION

Parallèlement à l'étude d'autres régions à potentialités fourragères différentes et à celle d'autres races, il nous reste à explorer pour l'Aubrac, un certain nombre d'autres facteurs d'améliorations possibles, comme l'adoption d'un second veau par une partie du troupeau, malgré le faible niveau de production laitière de cette race, puisque l'augmentation du taux de sevrage apparaît comme un des facteurs d'intensification zootechnique les plus efficaces. Il faudrait surtout voir l'incidence d'une intensification fourragère plus poussée qui, par l'augmentation possible du chargement à l'hectare, est sans doute un des leviers d'amélioration économique les plus importants. Mais là aussi, la détermination du degré de productivité des facteurs d'intensification fourragère est particulièrement difficile et nécessiterait des recherches techniques établies dans ce but.

Dès à présent, il est cependant possible de dire que le développement économique de la production du « maigre », avec une race comme l'Aubrac, passe prioritairement par la maîtrise de la reproduction des vaches, et de la mortalité des veaux. En outre, la grande sensibilité du système de production aux rapports de prix incite l'éleveur à modifier son système d'élevage avec les débouchés qui se présentent et surtout au gré de la conjoncture, ce qui ne lui permet pas d'obtenir le chargement maximum de cheptel qu'il pourrait avoir avec un système de production régulier, le cheptel vendu trop tôt une année ne pouvant être immédiatement remplacé. En revanche, on peut penser que l'éleveur ira vers le système de production le mieux organisé c'est-à-dire celui qui pourra lui assurer le plus de sécurité dans le débouché et surtout le prix de vente obtenu sur plusieurs années. C'est d'ailleurs cette recherche de la sécurité du prix qui amène, entre autres raisons, certains éleveurs à préférer jusqu'à présent l'engraissement de leurs animaux plutôt que de tenter le coup de « poker » de la vente en maigre sur la foire. L'organisation de la commercialisation, par le développement de débouchés suivis pour quelques types d'animaux bien définis, est donc un des facteurs économiques les plus importants pour l'avenir de cette production. C'est dire tout l'intérêt qu'auraient les « naisseurs » à la conclusion de contrats de production indexés, avec les engraisseurs utilisateurs de leurs produits.